



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2020_50001_0007

A Marseille, le 25/02/2020

Direction Générale Adjointe Architecture et Valorisation des Equipements

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Mission de Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et la transformation de l'îlot Guillaume Farel en annexe du Groupe Scolaire Chabanon.

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 1, posée le 24/02/2020 :

Bonjour Merci de nous confirmer qu'il n'y a pas d'exclusivité pour les BET.

Question 2, posée le 24/02/2020 :

Un bureau d'études, notamment le cuisiniste, peut-il se présenter dans plusieurs groupements?

Réponse 1, transmise le 25/02/2020 :

Bonjour,
conformément au Règlement de la Consultation nous vous confirmons qu'il n'y a pas d'exclusivité pour les BET.

Réponse 2, transmise le 25/02/2020 :

Bonjour,
conformément au Règlement de la Consultation nous vous confirmons qu'il n'y a pas d'exclusivité pour les BET.
Un bureau d'étude peut se présenter dans plusieurs groupements.

SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

En date du 25/02/2020, les documents de la consultation citée en objet ont été modifiés comme suit :

- Cahier des charges administratives particulières

Les candidats devront répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Il est demandé aux candidats de veiller à bien prendre en compte cette dernière version du document dans leur offre. Toute version antérieure à celle modifiée ce jour, remise au titre de l'offre, ne pourra pas être acceptée en entraînant l'irrégularité de l'offre.

La date limite de remise des offres fixée au 26 mars 2020 reste inchangée.